

Paru dans :

R. Bouchard, M.-M. de Gaulmyn, A. Rabatel (éds), *Le processus rédactionnel. Ecrire à plusieurs voix*. Paris: L'Harmattan, 2001, 49-66.

Les formulations collaboratives du texte dans une rédaction conversationnelle: modes d'expansion syntaxique, techniques métalangagières, grandeurs discursives manipulées, etc.¹

Denis APOTHÉLOZ

Université de Fribourg (Suisse)

Résumé

Le corpus dont il est question dans cet article provient de la rédaction conversationnelle Meité-Paulo. Cette étude a pour objet les séquences durant lesquelles les deux acteurs forment ensemble, pas à pas et en collaboration, le texte qu'ils sont en train d'élaborer. L'analyse détaillée d'une de ces séquences permet de montrer selon quels principes syntaxiques un syntagme nominal est développé conversationnellement. On montre également comment différents types de formulations et/ou de reformulations ("répétition puis expansion", "expansion seule", "répétition incomplète", etc.) marquent différents modes d'intervention sur le texte en cours d'élaboration et sur les formulations proposées par le partenaire. Les objets linguistiques que manipulent les interactants sont analysés comme renvoyant dualement à des unités de travail et à des unités-cadres.

Abstract

This article studies the writing process in a collective production situation. It focusses on the sequences where the participants cooperate in the verbalisation of the target text. The following questions are addressed: Which syntactic principles govern the expansion of a noun phrase? How different kinds of formulations or reformulations ("repetition and then concatenation", "concatenation only", "partial repetition", and so on) encode different kinds of actions on the text itself, or on the formulations proposed by the partner? Which kinds of practical objects are manipulated in such sequences? As discursive entities, these objects refer to two kinds of units: work units and frame units.

Mots-clés

rédaction conversationnelle, autonymie, objets pratiques, unités de traitement, référence, coopération

¹ Je remercie Françoise Zay, dont les observations m'ont permis d'améliorer très sensiblement cet article.

1. Introduction

La rédaction conversationnelle est une situation dans laquelle deux protagonistes (au minimum) coopèrent à la rédaction d'un texte, que j'appellerai ci-après **texte-cible**. Celui-ci est par conséquent élaboré interactivement et conversationnellement, et constitue le but affiché de l'interaction². Les énonciations induites par ce type de collaboration présentent une grande diversité de fonctionnements: certaines règlent les modes de coopération (par exemple décider qui écrit), d'autres prennent le texte-cible pour objet et le commentent sur un mode explicitement métalangagier, d'autres encore sont produites comme de pures formulations du texte-cible, sans marque segmentale signalant le registre métalangagier. Seul va me retenir ici ce dernier type d'interventions.

Dans ce corpus, je voudrais explorer deux points. Tout d'abord, j'essaierai de brosser un portrait général de ces énonciations, en m'intéressant en particulier à leurs caractéristiques sémiologiques, interactives et énonciatives.

En second lieu je voudrais explorer ce que, faute de mieux, j'appellerai provisoirement leur *valeur référentielle*, en étudiant une courte séquence durant laquelle on voit le texte-cible s'élaborer dans et par la mécanique conversationnelle. On observera en particulier que ces séquences font émerger des objets langagiers (discursifs, syntagmatiques) qui sont les objets pratiques et éphémères de ces échanges. Mon approche sera, tout au long de ce travail, essentiellement descriptive.

2. Les formulations du texte-cible

2.1. Caractéristiques sémiologiques et formelles

Je voudrais d'abord m'arrêter un instant sur le statut métalangagier des ces formulations.

Les sciences du langage font un usage abondant du morphème *méta-*. Pour bien comprendre ce qui se passe dans les formulations qui m'intéressent, il est utile de s'arrêter un instant sur la notion si fréquemment évoquée de métalangage. Remontons pour ce faire aux travaux de Hjelmslev. Je rappelle que cet auteur appelle *langue*, ou *sémiotique*, tout système dans

² Je pense que la notion de but, telle qu'elle a été évoquée par de nombreux participants au cours du colloque pour décrire la situation des rédactions conversationnelles, et souvent identifiée au texte-cible, ne va pas sans poser quelques difficultés. Quel est, au fait, le but des deux rédacteurs Meité et Paulo, dans cette situation somme toute expérimentale? Défendre une position, *leur* position, face au problème qui leur est soumis, comme s'ils étaient réellement des parents d'élève? Simuler une lettre de parent d'élève quelconque? Reproduire sur le mode collaboratif une pratique scolaire rodée (la dissertation)? Donner satisfaction aux expérimentateurs en s'acquittant du contrat qui les lie tacitement à eux, à savoir rédiger un texte argumentatif sur un thème imposé?... On voit bien que selon la manière dont ce but est conçu, l'activité qui en résulte est très différente. Désigner d'autorité le texte comme finalité principale de l'interaction, c'est en définitive attribuer *a priori* aux acteurs une interprétation de la situation qui n'est pas obligatoirement la leur. La notation ajoutée par Meité et Paulo à la fin de leur texte, juste avant leur signature (*On espère que ça vous aidera*) est à cet égard révélatrice: elle renvoie le chercheur à sa recherche et à la demande qu'il a faite aux deux acteurs de "produire du corpus". En situation non expérimentale, "naturelle", le problème de la définition du but n'est d'ailleurs pas fondamentalement différent. Raison pour laquelle je préfère utiliser ici l'expression de but *affiché*. Pour des motifs analogues, je trouve discutable de définir la rédaction conversationnelle comme une situation de résolution de problème, comme on l'a également entendu au cours du colloque.

lequel on peut et doit distinguer un plan du contenu et un plan de l'expression. De là, Hjelmslev signale deux complexifications possibles de cette structure sémiotique de base (cf. Chapitre 22 des *Prolégomènes*):

– Les sémiotiques dont le plan du contenu est lui-même une sémiotique. Ces sémiotiques servent à “*traiter d'une sémiotique*” (p.150), et le contenu de leurs signes renvoie à une autre sémiotique. Ce sont, en d'autres termes, des *métasémiotiques*. C'est là très précisément le statut des métalangues. Toute grammaire, toute linguistique est une métalangue, donc une métasémiotique.

– Les sémiotiques dont le plan de l'expression est lui-même une sémiotique. Hjelmslev leur donne le nom de *sémiotiques connotatives*. Par exemple, le fait que le français que je parle comporte des caractéristiques du français de la Suisse romande signifie, “connote” mon appartenance à cette communauté linguistique, et éventuellement d'autres significations associées. Ces connotations sont des contenus qu'on peut inférer du plan de l'expression de la sémiotique que je mets en œuvre chaque fois que je produis une énonciation orale, ce qui fait de ce plan une sémiotique.

Une sémiotique qui s'en tient aux deux plans du contenu et de l'expression et dont ni l'un ni l'autre de ces plans n'est une sémiotique, est appelée par Hjelmslev *sémiotique dénotative*. C'est en principe le cas des langues naturelles dans leurs usages ordinaires (c'est-à-dire ni métalangagier ni connotatif).

Il existe par ailleurs des degrés dans ces fonctionnements. La grammaire et la linguistique sont des métasémiotiques de degré 1. Mais une langue qui traite de la grammaire, donc une langue dont l'objet est une métasémiotique de degré 1, serait une méta-métasémiotique, ou métasémiotique de degré 2; et ainsi de suite (cf. le texte intitulé *Degrés linguistiques*, publié dans Hjelmslev 1966).

Toute langue naturelle possède un lexique dont le contenu est intrinsèquement métalangagier (*phrase, mot, pronom, consonne, syntaxe*, etc.). Cependant, les énonciations métalangagières qui font usage de ce lexique ne se distinguent en rien des énonciations non métalangagières, si ce n'est par leurs référents: ces derniers appartiennent au domaine de la langue. Mais pour le reste, aucune caractéristique morphosyntaxique ne différencie le produit d'une langue dénotative du produit d'une métalangue. Cela tient au fait que le langage est un objet de discours comme un autre.

Si le fonctionnement métalangagier n'implique pas, du moins pas obligatoirement, des caractéristiques formelles propres, il existe cependant des structures linguistiques qui indiquent morphosyntaxiquement et prosodiquement le fonctionnement métalangagier. Il s'agit des expressions qui ont reçu le nom de *mentions*, ou d'*emplois autonymiques* (la *supposition matérielle* des logiciens du Moyen-Âge), comme dans ‘*Amphi*’ est une abréviation de ‘*amphithéâtre*’. Les principales marques de l'autonymie sont les suivantes: (i) l'absence d'article; (ii) un contour prosodique spécifique, qui détache l'item de son entourage, et que la convention typographique traduit par des guillemets ou des caractères italiques; (iii) la neutralisation de l'opposition des genres grammaticaux, avec l'emploi généralisé du masculin (cf. Ici ‘*polémique*’ est plus sérieux que ‘*dispute*’) — point qui suggère une catégorisation lexicale tacite, du type le mot ‘*polémique*’... L'observation montre toutefois que ces marques sont beaucoup moins systématiques qu'on ne le dit communément.

Du point de vue sémiologique, on peut décrire le fonctionnement autonymique comme une suspension du signifié, donc comme un mode de désignation purement référentiel. De là le fait qu'une expression employée autonymiquement n'a pas de lexème synonyme. Dans l'exemple donné plus haut, le signifié de *amphi* et de *amphithéâtre* est en quelque sorte suspendu, et ces expressions réfèrent au mot *amphi* et *amphithéâtre* sans décrire ces référents. Plus exactement, il faudrait dire que les expressions employées

autonymiquement ont un fonctionnement iconique. Dans notre exemple, *amphi* désigne iconiquement l’item lexical *amphi*, et *amphithéâtre* désigne iconiquement l’item lexical *amphithéâtre*.

Ce rappel est important car les formulations du texte-cible ne sont, au fond, rien d’autre que de l’autonymie généralisée. Elles renvoient iconiquement, et par fragments successifs, au texte en cours d’élaboration.

Exemplifions ce qui vient d’être dit sur un extrait du corpus Meïté-Paulo. Je marque ici, comme dans l’ensemble de cet article, toutes les formulations du texte-cible par un soulignement.

- 404 F oui pff 0 on dit euh: devoirs à la maison' point d'interrogation,
(PETIT RIRE)
- 405 H (ou bien /la:)/
- 406 F /(y sont pas)/ (...)
- 407 H la:
- 408 F pour ou contre,
- 409 H la polémique du devoir, 0 à la maison,
- 410 F polémique' qu'est-c= que ça veut dire,
- 411 H la polémique' c'est: la grande discussion /polémique c'est la discussion/
- 412 /F/ /ah: oui j=/
- 413 H (...) ou bien 0 /devoirs/
- 414 /F/ /(...)/
- 415 H à la maison, 0 virgule, 0 vous êtes pour' ou contre, /point d'interrogation/

L’intervention 404 introduit la formulation du texte-cible de manière explicitement métalangagière (*on dit euh*). Les interventions 410-411 comportent quant à elles un fait de mention. Mais 411 (*la polémique' c'est: la grande discussion /polémique c'est la discussion/*) montre que l’absence de l’article n’est pas un fait systématique. De fait, on est en présence ici de ce que certains ont appelé un *énoncé de double catégorisation* (Cadiot & Nemo, 1998). C’est-à-dire que cette formulation doit être comprise comme portant simultanément sur le sens d’un mot de la langue (définition de mot) et sur un objet désigné génériquement (définition d’objet).

Il a été observé par plusieurs auteurs que les formulations du texte-cible présentent des caractéristiques prosodiques plus ou moins spécifiques, qui les distinguent à la fois des énonciations explicitement métalangagières et des autres registres énonciatifs qu’on rencontre ordinairement dans cette situation (par exemple Camps *et al.* 1997). Les plus saillantes de ces caractéristiques sont les suivantes: élévation sensible du fondamental; ralentissement du débit, avec tendance à détacher les syntagmes, ce qui confère une dimension “analytique” à la formulation; contour mélodique indiquant parfois une sorte de suspension du lien interactionnel, ou de modification du régime interactionnel, comme dans une lecture. Il a également été noté que ces caractéristiques, notamment celles qui concernent le rythme, facilitent la coformulation, dans la mesure où elles créent des espaces permettant au partenaire de participer à la construction du texte (Bouchard 1997). Pour cette raison, ces séquences sont en général assez aisément repérables, du moins en situation.

2.2. Modalités d’interaction

Cependant, et en dépit même de la constance des caractéristiques qui viennent d’être mentionnées, l’observation montre que les formulations du texte-cible sont produites avec une grande variété de patterns mélodiques et rythmiques. Cela tient à ce qu’elles peuvent être énoncées avec toutes sortes

de valeurs d'interaction. En d'autres termes, le mode autonymique n'a pas d'effet suspensif sur les modalités interactives. Tout en "jouant" un fragment du texte-cible, les acteurs interagissent conversationnellement. A cet égard on peut dire que le texte-cible fonctionne à la fois comme le but affiché de l'interaction, et comme un ensemble potentiel de moyens élaborés *in situ* que les acteurs exploitent pour structurer leur interaction et lui conférer de l'intelligibilité. Ainsi tel fragment est formulé comme une suggestion, en attente d'une homologation ou d'une contre-suggestion; tel autre, comme exprimant un désaccord relativement à une proposition antérieure, ou au contraire une ratification; tel autre se donne comme une récapitulation, suite à une séquence au terme de laquelle un accord paraît avoir été obtenu sur la formulation d'une "phrase"; tel autre encore se présente comme une suggestion produite sur le mode parodique (Paulo produit une ou deux suggestions de ce type, en faisant de la surenchère dans l'horreur!); etc. Je ne donne ici ces quelques modalités qu'à titre indicatif. Il va de soi qu'il faudrait analyser finement chacune de ces séquences, et mettre au jour la façon dont les acteurs eux-mêmes les catégorisent pratiquement, c'est-à-dire à travers et dans leur agir conversationnel.

Une place à part devrait être faite aux formulations qui accompagnent l'inscription proprement dite du texte, et qui sont liées à l'ergonomie de cette activité, notamment dans ses aspects attentionnels et mémoriels³. Relativement à l'ensemble des formulations du texte-cible, elles présentent une série de caractéristiques propres, qui ne sont d'ailleurs pas les mêmes selon que la formulation est utilisée comme un amorçage de l'inscription (autodictée), comme une verbalisation accompagnant le geste d'inscription proprement dit (auquel cas il y a simultanéité des deux activités), ou comme une lecture (auquel cas elle suit l'inscription). Mais dans les trois situations, on observe en général un fort ralentissement du débit, plus important que dans les autres formulations du texte-cible, ainsi qu'une courbe mélodique basse, de faible intensité, avec très peu de variations de hauteur (pouvant aller jusqu'au chuchotement). Simultanément, il n'est pas rare que le partenaire s'engage dans une activité sans lien direct avec l'activité du scripteur, comme dans la séquence suivante où F imite la voix d'un journaliste radio tandis que H est absorbé par l'inscription:

- 587 H ECRIT ce titre-/là' +/
 588 F /VOIX RADIO France/ Info /à la/
 589 /H/ /((RIT))/
 590 F une de la presse, +
 591 H ECRIT ce titre-là pourrait bien (4) apparaître (3) +

Cette observation suggère que durant ces formulations, il y a une suspension relative du lien interactionnel. Il est clair cependant que cette suspension n'est pas complète. En attestent, d'une part le fait que le scripteur produit une parole le plus souvent parfaitement audible, que le non-scripteur peut capter à tout instant et sur laquelle il peut éventuellement intervenir; d'autre part le fait que le non-scripteur continue à adresser ses propos au scripteur. En réalité, l'activité d'inscription induit pour le scripteur une situation d'*attention partagée*.

Une autre propriété formelle de ces énonciations est qu'elles peuvent être fragmentaires. Ainsi, il n'est pas rare qu'une formulation produite simultanément à l'inscription omette un ou plusieurs mots. C'est ce qui se passe dans 575, où la préposition *de* est élidée dans le syntagme *trop OO*

³ Bouchard & de Gaulmyn (1997) analysent le processus de rédaction coopérative des segments textuels comme comportant un cycle d'opérations organisées en cinq phases: préformulation, formulation proprement dite, inscription, lecture-enchaînement, et sanction. La transition d'une phase à la suivante est marquée par diverses interventions métalangagières et métacommunicationnelles, et peut faire l'objet de négociations.

*devoirs OO à la maison*⁴. Ces “omissions” ont bien sûr à voir avec la fonctionnalité de ces formulations.

- 565 H donc OO ECRIT essai' (4) essai de suicide' OO +
 566 F (PETIT RIRE) /ouais/
 567 /H/ /hein/
 568 F (...)
 569 H qu'est-c= que tu as dit'
 570 F je rigole, (que c'est) RIT 0 c'est vraiment exagéré mais (c'est pas grave) +
 571 H ben: mais on va dire c'est (ben) c'est bon, 0 ECRIT essai d= suicide d'un enfant' 000 + bon celui-là c'est brouillon numéro (...)
 572 F j'aime bien ton écriture,
 573 H ah bon' 0 tu es la seule, (RIT)
 574 F (RIT)
 575 H d'un enfant' 0 heureus=ment pas réussite' ECRIT 000 heu reus=ment 000 pas réussite' (6) trop OO devoirs OO à la maison, 0 +
 576 F point d'interrogation' (4) oui euh: (la) maison' 0
 577 H (...) 0

On observera également dans cette séquence, comme dans la précédente, que le temps de l'inscription est utilisé par F pour engager une activité parallèle (ses considérations sur l'écriture de H).

2.3. Caractéristiques énonciatives

Les formulations du texte-cible soulèvent un problème difficile, qui est celui de leur investissement énonciatif. Le mode d'autonymie généralisée qui les caractérise fait qu'elles sont des objets extrêmement complexes sur le plan de l'énonciation. Le début du texte rédigé par Meïté et Paulo augmente encore cette complexité, puisque les deux rédacteurs conviennent d'amorcer leur argumentation par une sorte de parodie d'un titre d'article de journal à sensations! Cette mention dans la mention engendre d'ailleurs un quiproquo, Paulo ne sachant plus à un moment donné de quel titre il est question, du titre du texte qu'il est en train d'élaborer avec Meïté, ou du titre mentionné au début de ce texte, en guise de *captatio*.

On sait que dans ses travaux sur la polyphonie, Ducrot (1983) distinguait trois instances, qu'il appelait *sujet parlant*, *locuteur* et *énonciateur*⁵. Les “sujets parlants” de nos formulations sont Meïté et Paulo. Mais qui en sont les instances locutrices et énonciatrices? Apparemment, dans les phases d'élaboration, on assiste à un entrelacs de prises en charge individuelles, dont il résultera, dans le produit fini, l'image d'un énonciateur unique (du moins si le produit s'avère énonciativement consistant). Mais qu'est-ce qui est pris en charge, au juste, dans ces séquences? Certainement pas le “sens” que les énoncés auront dans le texte définitif. En réalité, le mode autonymique encapsule le dispositif énonciatif du texte en cours d'élaboration dans le dispositif énonciatif de la rédaction conversationnelle. De telle sorte que les

⁴ Après plusieurs écoutes attentives, je donne ici une transcription légèrement différente de celle réalisée par Annie Chalivet, qui avait rétabli cette préposition. Mais il est certain que dans ce contexte (*de* devant un nom commençant par [d]), il est très délicat de se prononcer.

⁵ Je rappelle que le sujet parlant est celui qui produit psychophysiologiquement l'énoncé, celui qui le “prononce” ou qui l'“inscrit”. Le locuteur est l'instance que l'énoncé, dans la représentation qu'il donne de son énonciation, notamment par les marques de première personne, désigne comme l'auteur de l'énoncé. Quant à l'énonciateur, c'est l'instance qui est responsable de l'acte accompli au moyen de l'énoncé (réfuter, asserter, promettre, etc.), qui “prend en charge” sa valeur d'action. Ducrot analyse toutes sortes d'exemples où ces instances sont dissociées.

formulations du texte-cible superposent deux énonciateurs: celui qui constituera l'instance énonciatrice du texte définitif, et que construisent pas à pas Meïté et Paulo; et les deux énonciateurs que sont Meïté et Paulo en tant qu'instances proposant, répétant, ratifiant, critiquant, amendant, etc. des fragments du texte-cible. On le voit, chacun de ces dispositifs développe des "sens" complètement différents.

Quant au produit fini, on constate qu'il évite soigneusement toute marque de première personne et, de ce point de vue, renvoie davantage à un exercice scolaire qu'à une lettre de lecteur; et ce, même si, au cours de son élaboration, les acteurs oscillent entre ces deux modèles, ainsi que le note Bouchard (à paraître)⁶. L'instance énonciatrice que construit ce texte n'apparaît en définitive que par la médiation d'un "genre" (disons, pour faire vite, la dissertation): elle met en scène, conventionnellement, un sujet qui énumère scrupuleusement des arguments "pour" puis "contre", en les attribuant prudemment à d'autres énonciateurs (cf. *Ceux qui défendent l'augmentation des devoirs à la maison*, et plus loin: *ceux qui sont contre le travail à la maison*), et qui conclut par une sorte de compromis formulé lui aussi à la troisième personne (en substance: les devoirs à la maison, oui, mais à condition de diminuer le travail à l'école).

Au total, il apparaît que c'est essentiellement à travers cette forme d'intertextualité que le texte rédigé par Meïté et Paulo construit une position d'énonciateur.

3. Référence et traitement du syntagme dans les coformulations du texte-cible

La rédaction conversationnelle est une situation dans laquelle les objets traités sont principalement de nature linguistique et même, *in fine*, discursifs. Mais au-delà de ce constat général, il est intéressant de se demander quels sont plus précisément ces objets et notamment quelle est leur grandeur syntagmatique (au sens de "rang" et de "longueur"), comment ils sont développés, et comment ils sont désignés. C'est ce que je voudrais essayer de faire maintenant, en étudiant une séquence au cours de laquelle une phrase du texte (de fait, il s'agit d'un long syntagme nominal) est formulée collaborativement et par tâtonnements successifs.

Cette section comporte trois parties. D'abord, je donnerai quelques indications sur la façon dont je conçois la référence. En second lieu, je ferai une description relativement minutieuse de la manière dont les interactants produisent, intervention après intervention, le titre: *Essai de suicide d'un enfant heureusement pas réussite: trop de travail à la maison?* En troisième lieu, je ferai un certain nombre d'observations sur les principes syntaxiques qui sont à l'œuvre dans l'expansion de ce syntagme, sur les techniques conversationnelles qui permettent cette expansion, ainsi que sur les objets pratiques traités dans ces séquences.

3.1. La référence comme technique de gestion de l'intersubjectivité

J'utilise ici le terme de référence par simple commodité. En réalité j'hésite beaucoup à employer ce terme, tout comme celui qui désigne son produit associé — *référent* — compte tenu de leur passé et de ce que les linguistes en font généralement en sémantique du discours. Mon point de vue sur cette notion est grosso modo le suivant.

⁶ Sur cette notion de modèle de texte, voir Krafft & Dausendschön-Gay (1997).

D'abord je comprends le terme de *référence* comme désignant un ensemble de procédures. Il y a pour moi deux paramètres fondamentaux dans la référence: l'attention et l'interaction. — L'attention, parce que je crois que la référence est essentiellement une procédure qui porte sur l'orientation de l'attention; c'est un ensemble de techniques de modification du champ de l'attention. — L'interaction, parce que cette procédure n'est pas le fait d'un individu isolé (sinon il ne s'agirait justement *que* d'attention), mais de deux individus au moins réglant interactivement l'orientation de leur attention, en principe dans le but de faire coïncider cette orientation (ou d'obtenir subjectivement un effet de coïncidence). Dans tout processus de référence, il y a donc «*accordage à l'accordage de l'autre*», pour utiliser l'expression de Rommetveit (1992). Il va de soi que pour mener à bien ces réglages, tous les moyens sont bons (et parfois substituables): linguistiques, mimo-gestuels, prosodiques, conversationnels, etc. — par *conversationnels*, j'entends les moyens qui exploitent la mécanique conversationnelle proprement dite. Les "référents" qui sont le résultat de ce processus sont donc des *constructs*, des fictions sémiotiques, et non bien sûr des réalités qui préexisteraient à l'interaction (voir à ce propos Apothéloz & Reichler-Béguelin 1995).

En bref, on peut dire qu'il y a, dans les opérations de la référence, une coordination de deux systèmes attentionnels: l'un orienté vers le partenaire, l'autre vers un foyer attentionnel. De l'accomplissement interactif de cette double coordination émergent, du point de vue langagier, des "objets de discours", dans une acception proche de celle que Grize (1996) donne à ce terme. Dans cette perspective, la notion de référence renvoie donc à un ensemble de techniques de gestion de l'intersubjectivité⁷.

Je voudrais préciser encore que, du point de vue où je me place ici, la référence n'est nullement liée à des formes linguistiques particulières (par exemple à des expressions "référentielles", comme les SN définis et démonstratifs, les pronoms, etc.). Ce sont donc des faits de gestion conjointe de l'attention, qui vont me retenir, indépendamment des moyens utilisés.

3.2. L'expansion du syntagme nominal

L'exemple que je voudrais étudier est une séquence au cours de laquelle Meité et Paulo formulent le titre d'un article imaginaire, peu avant son inscription sur papier. Je simplifie ci-dessous la transcription, en ne gardant que les formulations du texte-cible. Les deux espaces interlignes signalent une courte interruption de ces formulations. C'est principalement le mode d'expansion du syntagme nominal qui m'intéresse ici.

521	H	essai
522	F	enfant a essayé de se s-
523	H	essai heureusement pas réussite
524	F	d'un enfant
525	H	d'un suicide
527	H	par un enfant qui avait trop de devoirs
531	H	essai
532	F	essai
533	H	mal réussite
534	F	malheureusement heureusement
535	H	heureusement
536	F	heureusement pas réussi
536-8	F	essai de suicide heureusement pas réussi

⁷ J'emprunte cette expression à Mondada (1995), qui l'utilise d'ailleurs pour désigner d'autres procédures conversationnelles.

- 539 H heureusement pas réussite
 540 F essai de suicide
 541 H de la part d'un enfant
 542 F d'un enfant
 543 H d'un enfant
 544 F heureusement pas réussi double point trop de travail à la maison
- 549 H essai de suicide d'un enfant heureusement pas réussite
 550 F double point trop de travail à la maison point d'interrogation

On observe d'abord que H et F démarrent leur formulation d'une manière qui montre qu'ils divergent sur le type de syntaxe qu'ils vont adopter: H se lance dans une syntaxe nominale, alors que F paraît opter pour une syntaxe phrastique. Mais dès 524, F se rallie au choix de H.

Le premier mot formulé par H (*essai*) projette d'emblée un syntagme nominal, dont il est la "tête" syntaxique. Observons maintenant comment ce syntagme est progressivement complété. En 523, H adjoint à la tête nominale une détermination (*heureusement pas réussite*)⁸. Puis les deux rédacteurs complètent sémantiquement la tête nominale. Le nom *essai* est en effet un nom de procès, qui implique des rôles sémantiques (*qui essaie quoi*). Les interventions 524 et 525 spécifient précisément ces deux rôles. (Pour distinguer la fonction de *heureusement pas réussite* de celle de ces déterminations sémantiques, je parlerai respectivement de **détermination externe** et de **détermination interne**.) Mais cette spécification est ici purement sémantique: tout se passe comme si les deux rédacteurs se bornaient à indiquer avec quoi "remplir" les rôles impliqués par la tête nominale, sans encore se préoccuper de la linéarisation du syntagme. En 527, H paraît rester dans cette logique, et son intervention est à la fois un amendement et une complétion de 524: substitution de *par* à *de*, et adjonction d'une détermination à *un enfant*, sous forme d'une relative (*qui avait trop de devoirs*). Syntaxiquement, cette relative est déterminative, même si sémantiquement elle a à l'évidence une valeur explicative (l'excès de devoirs expliquant la tentative de suicide). A la fin de cette première séquence, toutes les informations devant figurer dans le syntagme nominal ont été données, de même que leurs rapports syntaxiques. Mais la linéarisation reste à faire, et plusieurs solutions sont théoriquement possibles. Voici celles qui sont pendantes, si on considère que 527 est homologué⁹ (la suite montre qu'il ne le sera pas!):

essai heureusement pas réussite de suicide par un enfant qui avait trop de devoirs
 essai de suicide heureusement pas réussite par un enfant qui avait trop de devoirs
 essai de suicide par un enfant qui avait trop de devoirs heureusement pas réussite

La deuxième séquence (531-544) est presque entièrement consacrée à ce travail de linéarisation. Elle débute d'une façon très semblable à la première, en ce sens que sont d'abord formulés la tête du syntagme puis sa détermination externe principale, qui donne lieu à diverses reformulations (*mal réussite*, *malheureusement...*, *heureusement pas réussi*). Son

⁸ Rien n'empêcherait, du moins sur la base de la seule transcription, et compte tenu que les acteurs sont allophones, d'interpréter cette intervention de H comme un syntagme interrompu immédiatement après *essai*, avec reprise d'un nouveau syntagme qui serait: *heureusement pas réussite d'un suicide par un enfant...*, *réussite* étant alors interprété comme un nom. Mais les caractéristiques prosodiques de cette intervention n'indiquent pas qu'il y ait eu interruption et formulation d'un autre syntagme. Le mot *réussite* est donc bien ici un adjectif accordé par erreur au féminin.

⁹ L'expression d'*homologation*, que j'utilise à plusieurs reprises dans cet article, n'est peut-être pas la plus heureuse qui soit. Il serait plus exact de dire que certaines interventions créent des *irréversibilités partielles et momentanées*, c'est-à-dire un certain effet sur l'objet dont la construction est en cours.

homologation par F en 536-8 intègre en même temps une première détermination interne (*de suicide*), qu'elle insère entre la tête nominale et sa détermination externe (*essai de suicide heureusement pas réussi*). Les interventions suivantes visent à insérer la seconde détermination interne, dont les formulations antérieures sont *d'un enfant* (524), et *par un enfant qui avait trop de devoirs* (527). H en propose une autre formulation encore (*de la part d'un enfant*), à laquelle F oppose simplement *d'un enfant*. La répétition par H de cette dernière proposition (543) est apparemment interprétée par F comme un accord. Toujours est-il que F enchaîne en adjoignant la détermination externe, et en prenant l'initiative de rejeter dans une deuxième partie de l'énoncé l'information explicative proposée par H en 527 (*qui avait trop de devoirs*, qui devient *trop de travail à la maison*). Ce faisant, elle modifie le programme syntaxique projeté par l'intervention 527 de H.

La troisième séquence (549-550) est une sorte de récapitulation interactive du résultat de ces opérations de linéarisation. Immédiatement après cet extrait, H revient sur son idée de tout mettre dans le même syntagme, comme le laissait entendre sa proposition de 527; mais F argumente en faveur de sa solution à elle, qu'elle juge plus percutante. Vient alors la phase d'inscription proprement dite.

On notera ici qu'une certaine incertitude demeure quant aux motifs du rejet dans une séquence syntaxiquement autonome de l'information "trop de devoirs" ou "trop de travail à la maison". A observer la seule séquence donnée ci-dessus, ce rejet apparaît motivé par des raisons syntaxiques: la longueur du syntagme, et sa complexité, fait de sa linéarisation une tâche difficile, aucune des solutions de la combinatoire n'étant vraiment satisfaisante. Pourtant, ce sont des motifs d'un tout autre ordre qu'évoque F pour justifier sa formulation! Sur ces questions de changements de programme syntaxique, je renvoie le lecteur à Apothéloz & Zay (1999).

3.3. Les modes de reformulations, la syntaxe de l'expansion et ses objets pratiques

L'analyse qu'on vient de lire me conduit à faire les observations suivantes.

3.3.1. Ma première observation concerne l'expansion du syntagme nominal, telle qu'elle est accomplie conversationnellement. A considérer la description qui précède, trois principes paraissent guider cette expansion. Ce sont les suivants:

(i) établir la liste des différents constituants du syntagme; à cette étape-là, l'expansion tend à n'être *que* syntaxique, en ce sens que sa linéarisation dans une séquence n'est pas nécessairement pertinente pour les rédacteurs (du moins, il arrive qu'ils fassent comme si elle ne l'était pas);

(ii) formuler des séquences consistant en un segment "déterminé" et un segment "déterminant";

(iii) commencer au rang le plus élevé du syntagme pour descendre progressivement vers les rangs les plus bas, quitte à transgresser l'ordre séquentiel des constituants.

Ce troisième principe explique par exemple qu'à un rang donné soient traités d'abord les déterminations externes et ensuite seulement les déterminations internes.

3.3.2. On constate par ailleurs, dans ce bref extrait, que la reformulation est la technique par excellence qui permet d'élaborer le texte de manière coopérative, c'est-à-dire de s'appropriier les formulations proposées par le partenaire de manière à «*construire un discours monologique dans la forme dialogale*» (de Gaulmyn 1987; voir également de Gaulmyn 1998). Concrètement on peut dire que la coopération consiste, dans ces séquences, à

exhiber continûment, c'est-à-dire à chaque pas, la manière dont ce qui est formulé s'articule à ce qui a déjà été formulé. Un point intéressant à noter à cet égard est la signification qui paraît émerger, dans ces séquences, de l'opposition entre deux types de techniques: "**répéter et continuer**", d'une part, et "**continuer sans répéter**", d'autre part. Quand l'un des protagonistes continue la formulation de son partenaire en commençant par répéter une partie de ce que celui-ci a formulé (i.e. "répéter et continuer"), cela signifie généralement qu'il modifie la formulation dont il hérite (par exemple en faisant une insertion) avant de la prolonger. Quand, en revanche, sa formulation ne comporte pas de répétition (i.e. "continuer sans répéter"), cela signifie qu'il ne fait qu'un ajout. En 536-8 par exemple, F, en reprenant à partir de *essai*, exhibe le fait qu'elle va modifier la formulation dont elle hérite (qu'elle vient d'ailleurs elle-même de produire), et qu'elle est en train d'interrompre la logique de la concaténation pour proposer une insertion. Tandis qu'en 524, en ne faisant que continuer la formulation énoncée par H, elle homologue *ipso facto* cette formulation (et exhibe du même coup son abandon de la syntaxe phrastique qu'elle avait elle-même amorcée en 522). Il faudrait ajouter à ces deux techniques un troisième cas de figure, qui est "**répéter**" tout court. Dans l'extrait analysé, la simple répétition est systématiquement interprétée, d'une part comme un signal d'homologation, d'autre part comme un signal de "participation" à la recherche de la suite du texte (cf. 532, 535, 539, 542, 543).

A noter que si "répéter" fonctionne régulièrement comme un signal de ratification, "**répéter incomplètement**" ne ratifie que ce qui est répété (et signale potentiellement un désaccord avec ce qui n'est pas répété). On en a une illustration en 539-541: l'intervention de F y hérite du syntagme *essai de suicide heureusement pas réussite*, mais F ne reprend que *essai de suicide*; H insère alors immédiatement *de la part d'un enfant*, projetant ainsi la variante *essai de suicide de la part d'un enfant heureusement pas réussite*.

Cette sémiotisation des modes de reformulation et du piétinement me paraît caractéristique des séquences d'élaboration coopérative du texte. Elle est par ailleurs intimement liée au mode autonymique des formulations du texte-cible. C'est bien sûr un point qu'il faudrait étudier minutieusement sur un grand nombre de séquences de ce type.

3.3.3. Ma troisième observation concerne les objets traités dans ces échanges, donc la référence, au sens indiqué en 3.1. J'ai qualifié ci-dessus ces objets de "pratiques". Ce qualificatif se justifie pour les raisons suivantes.

(i) Ces objets sont constitutifs du but affiché de l'interaction (i.e. le texte-cible); ils en sont le **matériau**.

(ii) Ils sont les objets **de travail** des interactants, les grandeurs sur lesquels ceux-ci doivent nécessairement opérer compte tenu du but qu'ils se sont fixé.

(iii) Ce sont des objets générateurs de **contraintes**. Ces contraintes sont continuellement manipulées et exploitées par les acteurs. Ici, c'est d'abord à travers la syntaxe que se manifestent ces contraintes, ainsi qu'on vient de le voir.

(iv) Ces objets sont par essence **éphémères**. Ils émergent du jeu conjoint du travail de la formulation-reformulation et des contraintes de la combinatoire syntaxique.

Du point de vue de leur grandeur (j'entends ce terme à la fois au sens de "rang" et de "longueur"), ces objets pratiques sont des entités bifaces renvoyant à deux types d'unités, que j'appellerai **unité de travail** et **unité-cadre**.

Considérons le début de l'extrait analysé. Quand H, en 523, produit la séquence *essai heureusement pas réussite* en la terminant sur un intonème continuatif, il désigne de fait, en s'appuyant sur une propriété syntaxique du nom *essai*, un paradigme d'items linguistiques susceptibles de "remplir" les

rôles syntaxiques impliqués par ce nom. Ce paradigme d'items, plus exactement ces deux paradigmes, ainsi que leur rapport avec le nom tête du syntagme, c'est ce que j'appelle une *unité de travail*. Mais celle-ci n'existe que comme fragment d'un tout syntaxique projeté, ici un syntagme nominal; c'est ce que j'appelle une *unité-cadre*. C'est justement sur la nature de l'unité-cadre que H et F divergent au début de l'extrait, F projetant une proposition verbale et H un syntagme nominal. Le remplissage du syntagme ne débute qu'une fois ce problème de l'unité-cadre réglé.

On pourrait donc voir la première séquence (521-527) comme un travail collectif dont le résultat est d'avoir fixé la nature (un syntagme nominal, et non une proposition verbale) et les limites (les informations qui devront y figurer, le nombre approximatif de mots) d'une unité-cadre. Et la deuxième séquence comme un travail sur la linéarisation de ce projet. Travail qui, au plan des objets, se traduit par de constants déplacements de l'unité de travail à l'intérieur de la même unité-cadre.

4. Pour conclure

Je conclurai en récapitulant les points qui, dans ce qui précède, me paraissent les plus importants.

Dans les rédactions conversationnelles, un type d'énonciation quantitativement et fonctionnellement important est représenté par les formulations du texte-cible. Celles-ci consistent à produire une séquence de ce texte telle quelle, c'est-à-dire à la manière d'un discours rapporté direct, sans aucune marque métalinguistique autre que la prosodie. Sémiologiquement, ces énonciations se caractérisent par un fonctionnement autonymique généralisé; elles désignent iconiquement le texte en cours d'élaboration. Cependant, en dépit de ce fonctionnement, elles sont investies d'une multitude de valeurs interactionnelles à l'intérieur même du cadre de la conversation. De fait, les formulations du texte-cible encapsulent le dispositif énonciatif du texte en cours d'élaboration dans le dispositif énonciatif de la rédaction conversationnelle.

L'analyse d'une séquence au cours de laquelle un syntagme nominal du texte-cible (un titre) est formulé pas à pas et collaborativement montre que l'expansion progressive de ce syntagme obéit à des principes syntaxiques non quelconques. La principale technique permettant de co-construire le texte-cible réside dans la manière dont ce qui est formulé s'articule à ce qui a déjà été formulé: "répéter et continuer", "continuer sans répéter", "répéter", et "répéter incomplètement". L'exhibition de cette articulation fonctionne, dans ces séquences, comme un métalangage implicite, qui signale le type de manipulation qui est fait sur le texte en cours d'élaboration et sur les élaborations proposées par le partenaire. Tout se passe donc comme s'il y avait ici une sémiotisation de différentes formes de reformulations.

Les objets linguistiques traités dans ces séquences sont fondamentalement des objets pratiques, c'est-à-dire des objets "de travail", qui émergent de ce travail et agissent en retour sur le travail dont ils sont la cible. Cette circularité fait qu'ils sont fondamentalement des êtres éphémères. Par ailleurs, ils sont source de contraintes, notamment à travers la syntaxe. Du point de vue de leur grandeur, ils renvoient dualement à deux types d'unités: des unités de travail, et des unités-cadres. Cette propriété est la conséquence de leur qualité de segments de syntagmes, donc de constituants d'une combinatoire.

Références bibliographiques

- Apothéloz, Denis, Reichler-Béguelin, Marie-José. (1995) "Construction de la référence et stratégies de désignation", *TRANEL (Travaux neuchâtois de linguistique)*, 23, 227-271.
- Apothéloz, Denis, Zay, Françoise (1999) "Incidents de la programmation syntagmatique: reformulations micro- et macro-syntaxiques", *Cahiers de linguistique française*, 21, 11-34.
- Bouchard, Robert (1997), "Les pratiques métalangagières en situation fonctionnelle (production collective de texte écrit)", *LINX*, 37, 97-106.
- Bouchard, Robert (à paraître) "Ecriture en L2, registres, préconstructions", *Etudes de linguistique appliquée*.
- Bouchard, Robert, de Gaulmyn, Marie-Madeleine (1997) "Médiation verbale et processus rédactionnel: parler pour écrire ensemble", in M. Grossen, B. Py, éd., *Pratiques sociales et médiations symboliques*, Berne, P. Lang, 153-173.
- Cadiot, Pierre, Nemo, François (1998) "Analytique des doubles caractérisations", *Sémiotiques*, 13.
- Camps, Anna, Ribas, Teresa, Guasch, Oriol, Milian, Marta (1997) "Dialogue d'élèves et production textuelle. Activité métalinguistique pendant le processus de production d'un texte argumentatif", *Recherches*, N° 27, 133-156.
- Ducrot, Oswald (1983) "Enonciation et polyphonie", in G. Alvarez, D. Huot, éd., *La classe de langue face aux recherches en pragmatique*, Publication du Centre international de recherche sur le bilinguisme, 48-56.
- de Gaulmyn, Marie-Madeleine (1987) "Actes de reformulation et processus de reformulation", in P. Bange (éd.), *L'analyse des interactions verbales*, Berne, P. Lang, 83-98.
- de Gaulmyn, Marie-Madeleine (1998) "Types de reformulation et modalités du travail rédactionnel", texte d'une communication présentée à Besançon, au colloque "Répétition – altération – reformulation".
- Grize, Jean-Blaise (1996) *Logique naturelle et communications*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Hjelmslev, Louis (1966) *Le langage*, Paris, Minuit.
- Hjelmslev, Louis (1971) *Prolégomènes à une théorie du langage*, suivi de *La structure fondamentale du langage*, Paris, Minuit.
- Krafft, Ulrich, Dausendschön-Gay, Ulrich (1997) "Les rédactions conversationnelles: construire ensemble un modèle de texte", in M. Grossen, B. Py, éd., *Pratiques sociales et médiations symboliques*, Berne, P. Lang, 175-202.
- Mondada, Lorenza (1995) "Pour une approche des formes linguistiques dans les dynamiques interactionnelles", *Cahiers de l'Institut de linguistique et des sciences du langage*, 7, 1-18, Université de Lausanne.
- Rommetveit, Regnar (1992) "Outlines of dialogically based social-cognitive approach to human cognition and communication", in A. Heen Wold, ed., *The dialogical alternative. Towards theories of language and minds*, Oslo, Scandinavian University Press, 19-44.